

Master 1 Droit de l'environnement

Responsables pédagogiques : Laurent Fonbaustier et Raphaël Brett

Nom - Prénom.....N° Etudiant

Tél.Email(prénom.nom) :@universite-paris-saclay.fr

Etudiant redoublant : oui non

Enseignements	Semestres	Choix	ECTS	CM	TD	EVALUATIONS		Seuil de compensation
						Session 1	Session 2	
BCC1. Maîtriser le droit de l'environnement			24					10/20
Introduction générale au droit de l'environnement	1		6	30	15	ECT	ET	7/20
Grands défis de l'environnement 1	1		3	30		ET	ET	7/20
Droit international des espaces et de l'environnement	1		3	30		ET	ET	7/20
Grands défis de l'environnement 2	2		6	30		ET	ET	7/20
Approfondissement thématique du droit de l'environnement	2		6	30		ET	ET	7/20
BCC2. Maîtriser le droit public général			26					10/20
4 UE obligatoires, dont 1 avec TD au choix :								
Droit public de l'économie	1	<input type="checkbox"/> TD	3 / 5	30	15	ET / ECT	ET	7/20
Droit de l'urbanisme	1	<input type="checkbox"/> TD	3 / 5	30	15	ET / ECT	ET	7/20
Droit et contentieux administratifs	1	<input type="checkbox"/> TD	3 / 5	30	15	ET / ECT	ET	7/20
Droit et crises	1		2	30		ET	ET	7/20
2 UE avec TD au choix :								
Droit des collectivités territoriales	2	<input type="checkbox"/>	5	30	15	ECT	ET	7/20
Droit et contentieux constitutionnel	2	<input type="checkbox"/>	5	30	15	ECT	ET	7/20
Droit des relations extérieures de l'Etat	2	<input type="checkbox"/>	5	30	15	ECT	ET	7/20
1 UE au choix :								
Droit de la culture	2	<input type="checkbox"/>	3	30		ET	ET	7/20
Contrat et marchés publics en Europe	2	<input type="checkbox"/>	3	30		ET	ET	7/20
BCC3. Développer ses compétences professionnelles			10					10/20
Anglais 1*	1		3		15	ECl		7/20
Projet professionnel 1	1		2	10		ECl		7/20
Anglais 2*	2		3		15	ECl		7/20
Projet professionnel 2	2		2	10		ECl		7/20
TOTAL ANNUEL			60					

*Possibilité de continuer à étudier en plus une LV2 (allemand, espagnol ou chinois avancé **sans obtention d'ECTS**. Voir le département des langues.

Master 1 Droit de l'environnement

Responsables pédagogiques : Laurent Fonbaustier et Raphaël Brett

Modalités de contrôle des connaissances

ECT : Evaluation continue et terminale :

- Session 1 : 50% note contrôle continu + 50% note examen de fin de semestre.
- Session 2 : 50% note de contrôle continu de **session 1 reportée** et 50% note d'examen de session 2.

ET : Evaluation terminale :

- Session 1 : examen de fin de semestre
- Session 2 : examen de session 2.

ECI : Evaluation continue intégrale en une session unique :

- Session 1 : épreuves de contrôle continu (intégration d'une épreuve de "seconde chance" au cours de l'UE et avant la période des examens) qui donnent lieu à une note finale.
- Session 2 : report de la note de session 1 en session 2

BCC : bloc de compétences et de connaissances

Conditions de validation de l'année de Master 1 :

- Tous les BCC doivent être validés (moyenne égale ou supérieure à 10/20 et « Admis »),
- Pas de compensation entre les BCC ;
- La compensation des UE est possible au sein de chaque BCC.

Je soussigné(e)..... atteste avoir activé mon compte Adonis (Accès aux services numériques et adresse mail « Paris-Saclay ») via <https://adonis.universite-paris-saclay.fr/activation/> (unique contact pour toute communication administrative) et avoir pris connaissance du Règlement des études ainsi que des modalités* particulières applicables à ce contrat pédagogique consultables sur le site :<https://www.jm.universite-paris-saclay.fr/formation/reglement-des-etudes-et-modalites-de-controle-des-connaissances-mcc>

Date et signature de l'étudiant